



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DOSSIER DE PRESSE

la Justice en Clair

Une mission à visage humain



Le ministère de la Justice lance
une campagne d'information
sur ses métiers

Communiqué de presse

‘La Justice en clair, une mission à visage humain’

Une campagne institutionnelle sur les métiers de la Justice

Chaque jour, des hommes et des femmes rendent la Justice au nom des citoyens, concourent au suivi et à la réinsertion des détenus, ainsi qu'à la protection des mineurs en difficulté. Ils participent à une mission d'intérêt public qui reste souvent méconnue des Français.

Rapprocher les citoyens de leur Justice en donnant la parole à différents visages du monde judiciaire constitue le fil conducteur de la campagne menée par le ministère de la Justice.

Une série de onze films courts, instantanés d'une Justice exercée au quotidien permettent de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire. Ils livrent aussi le regard des professionnels sur le sens de leur mission et donnent à voir la dimension humaine de chacun d'entre eux.

Au plus près des réalités et pratiques judiciaires, les reportages proposent au public de découvrir les métiers de magistrats (substitut du procureur, juge des enfants, juge aux affaires familiales, juge d'instance, juge d'instruction, juge de l'application des peines), de greffier et de juge de proximité, tout comme les métiers de l'administration pénitentiaire (directeur des services pénitentiaires et conseiller d'insertion et de probation) et de la protection judiciaire de la jeunesse (éducateur).

Ces films, diffusés sur le site du ministère www.justice.gouv.fr, constituent le support d'une campagne menée durant le mois de novembre dans la presse écrite et sur de grands « portails » internet¹ d'information du grand public ainsi que du public jeune.

Des bannières et bandes annonces vidéo défilant sur ces sites renvoient les internautes à l'espace de campagne dédié sur l'Internet du ministère.

Des publi-reportages dans la presse magazine² mettent en exergue une grande partie des métiers présentés dans les films, à travers le témoignage de leurs acteurs sur la réalité de leur mission et la force de leurs convictions.

La campagne se décline auprès des jeunes par un encart spécifique et ludique dans le magazine de l'Étudiant du mois de novembre présentant l'ensemble des profils, les conditions d'accès à ces métiers et les niveaux de rémunération.

Au-delà de la campagne d'information, ces films reproduits sous la forme de DVD, accompagneront les opérations de communication et les actions pédagogiques menées par la Chancellerie, les juridictions et services déconcentrés (administration pénitentiaire et protection judiciaire de la jeunesse).

Contact presse

Karine Gilberg, 01 44 77 62 77

scicom-bre@justice.gouv.fr et karine.gilberg@justice.gouv.fr

Service Central de l'Information et de la Communication

¹ lemonde.fr, liberation.fr, lefigaro.fr, nouvelobs.com, les principaux sites de la presse quotidienne régionale, MSN, ados.fr, skyblog.com

² L'Express, Le Point, Le Nouvel Observateur, Le Monde 2, Télérama, Paris Match, Courrier International, Marianne

sommaire

Connaître et comprendre la Justice
à travers ses acteurs



Valoriser l'attractivité des métiers



Les supports de la campagne



Sur Internet : www.justice.gouv.fr

Dans la presse

Connaître et comprendre la Justice à travers ses acteurs

Simple et pédagogique, la campagne reflète la réalité et la diversité des métiers judiciaires. Onze portraits de professionnels filmés dans l'exercice quotidien de leurs fonctions donnent au citoyen une vision concrète de la Justice. Le grand public peut ainsi saisir le fonctionnement de la Justice et se sensibiliser à ses valeurs : protéger les personnes, veiller à l'intérêt public, favoriser la réinsertion des détenus et accompagner les mineurs en difficulté.

www.justice.gouv.fr



Emilie Burguière

Juge d'instruction

Elle est investie d'une mission générale d'information. Elle conduit des enquêtes judiciaires qui participent à la manifestation de la vérité pour les crimes et les délits les plus complexes. Si les charges sont suffisantes, elle peut prononcer une mise en examen.

« Ce qui me plaît dans mon métier c'est d'être au contact de personnes très différentes (...) toujours dans le but de connaître la vérité et de comprendre la réalité des faits. »



Aurélie Leclercq

Directrice des services pénitentiaires

Elle dirige, oriente et coordonne l'action de l'ensemble des équipes intervenant dans le secteur pénitentiaire. Chargée d'une mission de sécurité et d'ordre public, elle participe à la surveillance et à la réinsertion sociale des détenus.

« Mon rôle est de veiller à ce que l'exécution des peines se passe dans les meilleures conditions ».
« En tant que manager d'équipe, vous devez insuffler une dynamique pour permettre à cette équipe d'avancer. »



Mickaël Humbert

Substitut du procureur

Il est informé des crimes et délits et juge de l'opportunité des poursuites. Il est le gardien du droit et veille aux intérêts de la société en recherchant l'existence d'une infraction et en poursuivant les auteurs.

« La plus belle des satisfactions et le plus grand des intérêts du métier, c'est d'abord la possibilité d'aider les gens. »



Sébastien Dumont

Conseiller d'insertion et de probation

En prison, il facilite l'accès des détenus aux dispositifs sociaux, de soins, de formations. Il veille à la bonne exécution d'autres peines (bracelet électronique, sursis avec mise à l'épreuve, semi-liberté), aide les personnes condamnées à comprendre leur peine et initie avec elles une dynamique de réinsertion.

« Ce qui est passionnant dans mon métier c'est le contact humain. Je suis convaincu de son utilité... orienter les personnes condamnées, maintenir les liens familiaux. »



Carine Tasmadjian

Juge aux affaires familiales

Elle se prononce sur les divorces et séparations de corps, la fixation des pensions alimentaires et l'exercice de l'autorité parentale en ayant toujours le souci de l'intérêt de l'enfant.

« C'est réjouissant de se dire qu'à la suite d'une décision rendue, les parents ont repris la communication et gèrent seuls les questions relatives à l'éducation de leur enfant. »



Violaine Daussy

Juge de proximité

Magistrate non professionnelle, elle est « un citoyen au service de la Justice ». Elle connaît, en matière civile, des litiges de la vie courante, dont l'enjeu financier ne dépasse pas 4000 euros. En matière pénale, elle statue sur les infractions les plus légères.

« C'est la complémentarité de mes fonctions (intervenir au pénal, au civil, rédiger des jugements, maîtriser une salle d'audience...) qui fait que je suis très satisfaite d'être juge de proximité. »



Alexandra Grill

Juge d'application des peines

Elle est chargée de contrôler l'exécution des peines d'emprisonnement (permission de sortir, libération conditionnelle, semi-liberté, bracelet électronique).

« Je travaille dans le sens de la réinsertion et de la prévention de la récidive, en préservant le droit des victimes. »



Raïssa Gidonoux

Greffier

Présente à toutes les étapes de la procédure judiciaire, elle est responsable du respect de son authenticité. Elle enregistre les affaires, constitue les dossiers, prévient les parties des dates d'audience et de clôture, dresse les procès-verbaux, rédige des actes et met en forme les décisions.

« Il faut avoir le sens du travail en équipe, car nous travaillons avec de nombreux intervenants », « mon métier a changé mon regard sur la société... qui est plus complexe qu'il n'y paraît. »



Damien Mulliez

Juge des enfants

Il a une double mission : juger les mineurs délinquants, en présidant le tribunal pour enfants, et protéger les mineurs en danger.

« Cette fonction m'apporte deux choses : le sentiment de servir socialement et quelle que soit la situation familiale d'un mineur, il y a toujours quelque chose de possible pour l'améliorer. »



Florence Hermitte

Juge d'instance

Elle règle les contentieux de la vie quotidienne, dont l'enjeu est inférieur à 10 000 euros. Juge des tutelles, elle assure également la protection des majeurs en difficulté ou des mineurs dont les parents ont disparu. Elle traite enfin d'actes de délinquance mineure.

« Le juge d'instance a un rôle d'apaisement social, je suis là en premier lieu pour concilier les parties »
« quand ça marche il est satisfaisant de pouvoir se dire : j'ai évité à ces gens d'aller à un litige. »



Lionel Baglin

Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse

Il accompagne les mineurs délinquants ou en grande difficulté, les accueille et mène auprès d'eux des actions d'éducation, de réinsertion scolaire ou professionnelle. Il évalue la situation du jeune, afin de pouvoir proposer des solutions appropriées.

« Il faut savoir être patient. Le but est qu'ils puissent retourner vivre dans leur famille si c'est leur choix et construire un projet personnel, professionnel qui leur permette... de pouvoir avancer sereinement. »

Valoriser l'attractivité des métiers

Destinée au grand public, la campagne cible également les jeunes qui pourront s'informer plus précisément sur les métiers de la Justice en visitant l'espace du ministère au Salon de l'éducation qui se tiendra du 22 au 25 novembre 2007 (Paris, Parc des Expositions – Porte de Versailles).

Ils pourront y découvrir les 11 films métiers, ainsi que l'encart figurant dans le numéro de novembre du magazine de l'Étudiant qui sera diffusé sur le stand du ministère.




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

En savoir plus sur les métiers de la Justice

> Retrouvez les professionnels de la justice à travers les films du Ministère de la Justice sur : www.justice.gouv.fr

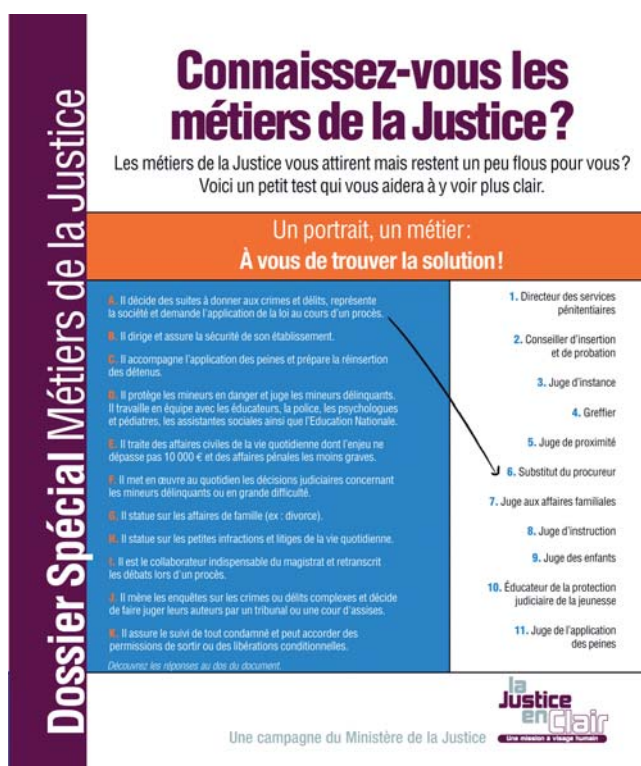
Rendez-vous au Salon de l'Éducation

> Du 22 au 25 novembre 2007 à Paris - Porte de Versailles
Hall 7-3, stand : ADM 27

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Secrétariat général
Service central de l'information et de la communication
13, place Vendôme - 75001 Paris

PublStery Crédits photos : Caroline Monagna, Ministère de la Justice - Nov. 2007



Dossier Spécial Métiers de la Justice

Connaissez-vous les métiers de la Justice ?

Les métiers de la Justice vous attirent mais restent un peu flous pour vous ?
Voici un petit test qui vous aidera à y voir plus clair.

**Un portrait, un métier :
À vous de trouver la solution !**

- 1. Il décide des suites à donner aux crimes et délits, représente la société et demande l'application de la loi au cours d'un procès.
- 2. Il dirige et assure la sécurité de son établissement.
- 3. Il accompagne l'application des peines et prépare la réinsertion des détenus.
- 4. Il protège les mineurs en danger et juge les mineurs délinquants. Il travaille en équipe avec les éducateurs, la police, les psychologues et pédiatres, les assistantes sociales ainsi que l'Éducation Nationale.
- 5. Il traite des affaires civiles de la vie quotidienne dont l'enjeu ne dépasse pas 10 000 € et des affaires pénales les moins graves.
- 6. Il met en œuvre au quotidien les décisions judiciaires concernant les mineurs délinquants ou en grande difficulté.
- 7. Il statue sur les affaires de famille (ex : divorce).
- 8. Il statue sur les petites infractions et litiges de la vie quotidienne.
- 9. Il est le collaborateur indispensable du magistrat et retranscrit les débats lors d'un procès.
- 10. Il mène les enquêtes sur les crimes ou délits complexes et décide de faire juger leurs auteurs par un tribunal ou une cour d'assises.
- 11. Il assure le suivi de tout condamné et peut accorder des permissions de sortir ou des libérations conditionnelles.

Découvrez les réponses au dos du document.

1. Directeur des services pénitentiaires
2. Conseiller d'insertion et de probation
3. Juge d'instance
4. Greffier
5. Juge de proximité
6. Substitut du procureur
7. Juge aux affaires familiales
8. Juge d'instruction
9. Juge des enfants
10. Éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse
11. Juge de l'application des peines

Justice enclair
Une mission à visage humain

Une campagne du Ministère de la Justice

Les professions judiciaires restent encore méconnues du grand public, or les carrières sont multiples et attrayantes par les opportunités qu'elles offrent en termes de contact humain, de responsabilités et de perspectives d'évolution.

Le recrutement au sein de l'institution judiciaire est une réalité constante depuis plusieurs années. Ainsi, en 2008, 1615 emplois seront créés dont 400 dans les tribunaux, 1100 au sein de l'administration pénitentiaire et 100 pour la protection judiciaire de la jeunesse.

Ouverts à différents niveaux d'études (du bac +2 au bac +4), ces métiers sont accessibles par admission sur concours au sein d'écoles de formation spécifiques.

Les supports de la campagne

Sur Internet

www.justice.gouv.fr



